



## COLLEGE

### Liste des décisions (Tutelle)

Madame,  
Monsieur,

Le Président de la zone de secours « N.A.G.E. » a l'honneur de vous communiquer, par la présente, la **liste des décisions** prises lors de la réunion du **Collège** de la zone de Secours « N.A.G.E. », qui s'est tenue ce **mardi 09 août 2022 à 12h30**, par vidéoconférence.

#### **PERSONNEL**

4. Personnel administratif et logistique – Octroi de l'échelle D6 – [...] Employée d'administration
5. Accident de travail – Décision de refus – [...]
6. Formation « GRIMP-RED 3 – Chef d'équipe » - [...], Sapeurs-pompiers professionnels
7. Formation « OFF3 » - [...], Capitaines professionnels
8. Personnel opérationnel - Caporaux volontaires – Constitution d'une réserve de promotion
9. Personnel opérationnel volontaire – Exercice d'une fonction supérieure – Adjudant f.f. – Prolongation des désignations [...], Sergents volontaires.
10. Pers. Op. Vol. - Pompier volontaire – Reconduction nomination pour 6 ans – Andenne – [...]
11. Personnel opérationnel professionnel – Maladie professionnelle – Décision – [...]
12. Personnel opérationnel professionnel - Nomination fin de stage - [...]
13. Personnel opérationnel professionnel - Nomination fin de stage - [...]
14. Personnel CALOG - Accident de travail – Décision de déclaration de guérison sans incapacité permanente de travail – [...]
15. Personnel opérationnel professionnel - Accident de travail – Décision de déclaration de guérison sans incapacité permanente de travail – [...]
16. Pers. Op. Vol. - Pompier volontaire – Reconduction nomination pour 6 ans – Namur – [...]
17. Personnel opérationnel professionnel - Demande de formation "PREV-1" - [...], Sergent professionnel
18. Personnel CALOG - Demande de formation "PREV-1" - [...]

#### **FINANCES**

19. Engagement des dépenses par bons de commande
20. Engagement des dépenses par bons de commande urgents - Suivi de la délégation au Président
21. Mandatement et ordonnancement des dépenses ordinaires et extraordinaires
22. Etat de recouvrement des interventions facturables

**Le Président,  
Maxime PREVOT**